

Mes Fonctions au Sénat

Fonctions principales:

- Vice-présidente de la commission des affaires économiques
- Membre de la délégation sénatoriale aux entreprises
- Membre du groupe
 « Écologiste Solidarité et Territoires »

Groupes d'études:

- Vice-présidente du groupe économie sociale et solidaire
- Vice-présidente du groupe Arctique, Antarctique et Terres australes
- Membre du groupe numérique
- Membre du groupe économie circulaire
- Membre du groupe d'échanges et d'études Sénat-Taïwan

Groupes d'amitié:

- Vice-présidente du groupe France-Italie
- Membre du groupe
 France-Madagascar et pays de l'Océan indien
- Membre du groupe France-Belgique et Luxembourg
- Membre du groupe France-Népal
- Membre du groupe France-Afrique de l'Ouest

1486 AMENDEMENTS CO-SIGNÉS

AMENDEMENTS ÉCRITS ET DÉPOSÉS

PROPOSITIONS
DE LOI CO-SIGNÉES,
2 EN COURS DE
RÉDACTION

Chiffres clés

de mes actions au Sénat

1 QAG

• sur la manière dont le président de la République aborde les droits humains, la protection de la démocratie, et les droits des Ouïghours lors de la visite du président chinois Xi Jinping.

1 QUESTION ÉCRITE

• sur la baisse de la contribution au développement de l'emploi (CDE) passée de 102 % à 95 % du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) par ordonnance, en octobre 2023.

4 QUESTIONS ORALES

- sur la situation de précarité des étudiantes et des étudiants à la rentrée 2023 et 2024.
- sur les dépenses publiques de l'Agence française de développement pour l'installation de son siège social adjacent à la gare d'Austerlitz.
- sur la publication d'un rapport d'évaluation de l'expérimentation de l'entreprise d'insertion par le travail indépendant.

5 CHEF DE FILÂT *

- sur les projets de loi portant mesures d'urgence pour lutter contre l'inflation concernant les produits de grande consommation.
- sur l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement.
- sur le volet « Économie » du PLF pour 2024.
- sur les propositions de loi visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale et à faciliter la transformation des bâtiments de destination autre qu'habitation en habitations.

MISSION D'INFORMATION, EN TANT QUE RAPPORTEURE

sur les politiques publiques de contrôle du traitement des eaux minérales naturelles et de source.

1 VICE-PRÉSIDENCE

d'une commission d'enquête sur la paupérisation des copropriétés immobilières.

1 COLLOQUE

organisé sur la jeunesse « Pour une fois, écouteznous! ».

* Le chef de filât coordonne le travail d'amendement d'un texte, le positionnement politique et intervient en discussion générale, en explication de vote et en commission mixte paritaire pour le groupe.

89 AUDITIONS

de diverses personnalités, structures et/ou institutions.

Un an d'action au Sénat et à vos côtés

Un an, déjà. Au fil de ces pages, je relate mes interventions et mes combats comme Vice-Présidente de la commission des affaires économiques. Chaque loi à laquelle j'ai contribué a été l'occasion de défendre un modèle économique plus juste, écologique et durable. Ce bilan présente les temps forts de l'année en chiffres et par thématiques.

En tant que cheffe de file de cinq textes, j'ai coordonné le travail d'amendement, le positionnement politique et mené des auditions avec des ONG et des acteurs publics. J'ai bataillé sur des textes comme la lutte contre l'inflation, l'habitat dégradé, le volet « Économie » du PLF pour 2024 et des propositions de loi sur le logement. Avec, à chaque fois, la volonté de changer les règles du jeu et porter un autre modèle économique plus juste et durable.

J'ai interpellé le gouvernement sur de nombreux sujets qui me tiennent à cœur. Loin de la politique spectacle, les sénatrices et les sénateurs font, et

consolident la loi, sans recours au 49.3. Nous contrôlons également le gouvernement et je suis fière d'être rapporteure d'une mission d'information sur le contrôle des traitements des eaux minérales naturelles. L'eau, un bien commun injustement accaparé par des intérêts privés!

Chaque loi à laquelle j'ai contribué a été l'occasion de défendre un modèle économique plus juste, écologique et durable.

Sur le terrain, j'ai participé à de nombreuses actions pour défendre la paix à Gaza, les moyens de l'éducation, les droits des travailleurs et travailleuses, des femmes, des jeunes exilés de Belleville, d'une crèche dans le XX^e arrondissement et le droit au logement opposable. Il y a tant de combats à mener pour une société plus juste.

Aujourd'hui, cela se poursuit dans un contexte politique inédit. Emmanuel Macron a trahi le vote des Françaises et des Français. C'est aussi un coup dur pour l'écologie, grande perdante des débats des derniers mois. Mais, le pire réside dans le rôle central de l'extrême-droite, devenue le pivot d'une alliance entre le libéralisme macronien et le conservatisme nationaliste. C'est une véritable menace pour notre République. Les défis à venir seront nombreux et difficiles.

Ce bilan d'un an au Sénat, et à vos côtés, reflète mon engagement à défendre les droits sociaux et environnementaux, et à porter un projet de société résilient, solidaire et juste. Plus que jamais, je suis déterminée à poursuivre. Avec vous, et avec conviction.

Bonne lecture!

Autoinette Gulle

Les temps forts de l'année

septembre 2023



De gauche à droite : Anne Souyris, Antoinette Guhl, Marine Tondelier et Mathilde Ollivier

Élections sénatoriales

16 élu·es composent désormais le groupe Écologiste - Solidarité et Territoires dont 7 femmes et la plus jeune sénatrice de France.

octobre



- Question orale au gouvernement sur la situation de précarité des étudiantes et des étudiants pour cette rentrée 2023.
- Cheffe de file sur le projet de loi portant mesures d'urgence pour lutter contre l'inflation concernant les produits de grande consommation.

novembre



- Colloque jeunesse « Pour une fois, écoutez-nous! ».
- Rencontre avec les actrices et les acteurs de l'Economie
 Sociale et solidaire ESS
- Salon des maires de France rencontre avec les acteurs du logement, du bio, des mobilités durables...

décembre

- 18 amendements déposés et défendus sur le Projet de Loi de Finances pour défendre notamment le développement et les moyens pour l'ESS. Un modèle économique plus juste, plus coopératif et qui respecte les limites planétaires.
- Question orale au gouvernement concernant les dépenses publiques de l'Agence française de développement (AFD) pour l'installation de son siège social adjacent à la gare d'Austerlitz.

janvier 2024

- Accueil d'une délégation

 Ouïghour menée par le

 président du Congrès Mondial

 des Ouïghours pour témoigner

 du génocide subi par ce peuple.
- Mobilisation aux côtés des parents de la crèche « Les passerelles » du XX°.



février



De gauche à droite : Akli Mellouli, Mélanie Vogel, Antoinette Guhl, le 4 mars 2024, jour de l'inscription de l'IVG dans la Constitution

- Historique. Le Sénat approuve l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse dans notre Constitution.
- Explication de vote pour s'opposer à la fusion de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.

mars

- Salon de l'agriculture à la rencontre des agriculteurs, pour dire que les écologistes sont leurs alliés, pour défendre des prix et une rémunération justes et refuser les traités de libreéchanges sans clause-miroir.
- Congrès de Versailles : inscription de l'IVG dans la Constitution
- Cheffe de file sur le **projet de loi pour lutter contre l'habitat indigne**, le mal-logement et les marchands de sommeil!

avril

• Question d'actualité au gouvernement sur la **visite du président chinois**.



- Désignée rapporteure d'une mission flash sur les politiques publiques de contrôle des eaux minérales naturelles.
- Journée de travail avec des parlementaires italiens dans le cadre du groupe d'amitiés France-Italie.
- O Soutien aux jeunes exilés du « parc de Belleville ».

mai

- Co cheffe de file avec Daniel Salmon sur les propositions de loi visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale.
- Cheffe de file sur la proposition de loi visant à faciliter la transformation des bâtiments de destination autre qu'habitation en habitations.
- Présente au **Congrès Mondial des Ouïghours** pour apporter mon soutien à ce peuple victime de génocide.
- Rencontre au ministère de l'Économie sur la **feuille de route de l'ESS** avec Guy Benaroche.
- Visites et rencontres de diverses structures de la mode durable.



O Soutien à Marie Toussaint.

juin / juillet

- Mobilisation pour le peuple palestinien.
- Auditions des industriels des eaux minérales, des agences régionales de santé (ARS), de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), des journalistes, des syndicats, ainsi que les préfectures concernées par la Mission d'information sur le contrôle des traitements des eaux minérales

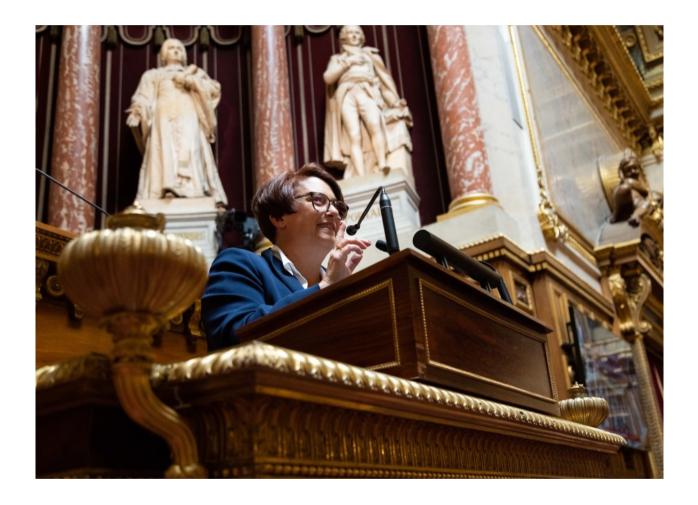
septembre

- O Poursuite des auditions de la mission d'information sur les politiques publiques de contrôle du traitement des eaux minérales naturelles et de source.
- Soutien à la reprise en Scop par les salariés de l'entreprise Duralex de la Chapelle-Saint-Mesmin.
- Question orale au gouvernement sur la situation de précarité des étudiantes et des étudiants pour la rentrée 2024.



LOGEMENT

Mon combat pour le logement



Cette année, la crise du logement s'est fortement aggravée. Plusieurs textes de loi ont été proposés et votés au Sénat, mais la crise est telle que tous ces textes restent insuffisants. Cette situation nécessite une réponse structurelle et ambitieuse pour garantir à tous un logement digne et durable, une approche que j'ai défendue tout au long de ma première année de mandat.



+ de 1 million

de personnes en France vivent dans un habitat indique.

Près de **4,2** millions

de personnes sont mal-logées, privées de logements personnels ou vivant dans des conditions très difficiles.

+ de
12 millions
de personnes sont touchées
par la crise du logement.

Le Nouveau Front Populaire propose la création de 200 000 logements publics par an.

Lutter contre l'habitat dégradé

En février, le Sénat a examiné un projet de loi sur la rénovation de l'habitat dégradé. Ce texte, travaillé sur la base d'un rapport de Michèle Lutz, maire de Mulhouse et Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, visait à donner des outils juridiques aux maires, à aider les copropriétés en difficulté et à lutter contre les marchands de sommeil. J'ai mené de nombreuses auditions avec mes collègues du groupe, dont celles des familles des victimes de l'effondrement de la rue d'Aubagne à Marseille et le Collectif du 5 novembre -Noailles en colère. J'ai déposé de nombreux amendements pour renforcer la protection des habitants et enrichir ce texte. Bien que le texte soit insuffisant, il apporte des réponses significatives, ce qui m'a poussé à faire voter notre groupe pour son adoption. Il reste des omissions sur lesquelles je vais poursuivre mon

Transformer les bureaux vacants en logements

En mai, le Sénat a étudié une proposition de loi pour transformer les bureaux vacants en logements. En Île-de-France, 4 millions de mètres carrés de bureaux sont inoccupés. Cette mesure, bien que partielle, pourrait aider, mais elle aurait dû aller plus loin pour lutter contre les inégalités. J'ai proposé des amendements pour adresser ces nouveaux logements aux plus précaires, répondre aux besoins des habitants en équipements publics, et garantir des logements décents et de qualité.

Réguler les meublés de tourisme

Un autre texte débattu visait à réguler le marché des meublés de tourisme, dont la forte augmentation aggrave la crise du logement. Pour certains propriétaires, louer leur résidence principale sur des plateformes comme Airbnb représente un complément de revenu bienvenu. Cependant, pour d'autres, la recherche de rentabilité est l'objectif principal, ce qui se fait au détriment des habitants locaux. Cela fait grimper les loyers et vide les communes et quartiers de leurs résidents.

Prenons l'exemple de Paris : entre 2014 et 2022, environ 100 000 logements ont été créés, dont 34 000 logements sociaux. Cependant, le nombre d'annonces Airbnb à Paris est estimé entre 43 000 et 60 000, tandis que plus de 258 000 ménages sont inscrits comme demandeurs de logement. Le problème est clair !

Un autre exemple concerne les logements vacants ou les résidences secondaires dans les zones littorales ou de villégiature : les plus jeunes et les plus modestes ne peuvent plus se loger, car cette dérive rend tous les logements inaccessibles pour un salaire moyen.

Apporter une réponse structurelle

Mes collègues Yannick Jadot et Daniel Salmon et moi, avons mené de nombreuses auditions. Nous avons présenté des amendements, non pas pour nous opposer simplement à une nouvelle forme de tourisme adoptée par les Français, mais pour veiller à ce que ces pratiques soient compatibles avec le bienêtre de nos villes et de nos concitoyens. Malgré le rejet de nos propositions, nous avons voté pour l'adoption de ce texte, car il représente une avancée. La dissolution de l'Assemblée nationale a retardé le vote de ces deux textes, mais notre travail continuera en 2024.

Toutefois, le manque de vision face à la crise du logement de la Macronie est accablante. Ils proposent des solutions au cas par cas, alors que nous avons besoin d'une réponse globale. C'est l'objectif des propositions du Nouveau Front Populaire : revalorisation de 10 % des APL, interdiction des coupures d'électricité, garantie du droit au logement, relance du secteur HLM avec 200 000 logements publics par an, encadrement généralisé des loyers, baisse du prix du foncier, et abrogation de la loi anti-squat.

Ces mesures sont indispensables pour garantir un logement digne à tous et mettre fin à la crise du logement. Ensemble, nous devons continuer à nous battre pour une politique du logement juste et équitable.

Mon engagement constant pour l'agriculture biologique

L'inflation a durement touché le secteur de l'agriculture biologique, entraînant un effondrement des ventes. Cette augmentation des prix a rendu beaucoup de nos produits bio incessibles, sans que nos producteurs puissent bénéficier d'une meilleure rémunération.



Il est indispensable de transformer ce système qui favorise les grandes entreprises au détriment des petites filières écologiques, essentielles pour notre avenir. Pendant ce temps, les grandes surfaces ont accru leurs marges, creusant les inégalités de notre modèle agricole. Les moyens pour l'agriculture biologique sont insuffisants. Malgré son rôle clé dans la transition écologique, cette filière est négligée par le gouvernement et la PAC. Un soutien renforcé est impératif, pour qu'elle puisse croître et jouer son rôle dans la transition écologique.

Un exemple concret : la pomme

Un exemple : la pomme ! Pour 1 kg de pommes non bio, la marge de la grande distribution est de 87 centimes. Pour 1 kg de pommes bio, la marge atteint 2,17 €. Cela représente une marge 2,5 fois plus élevée pour les produits bio. C'est totalement inadmissible.*

Aux côtés des actrices et acteurs du bio

Le Salon de l'agriculture a été une formidable occasion pour échanger avec de nombreux acteurs de la filière biologique, et des jeunes agriculteurs. Avec Marine Tondelier, Marie Toussaint, Cyrielle Chatelain et Benoît Biteau, nous avons rappelé que les écologistes sont les alliés du monde agricole et se battent pour les prix et une rémunération juste et contre les traités de libre-échange sans clause-miroir.

En avril, j'ai participé à la soirée-débat organisée par l'association Coquelicots de Paris, sur le thème : « De la fourche à la fourchette, le bio, c'est vraiment bon? ». Plus de 1 million de personnes ont signé l'Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. En février 2023, la suspension du plan Ecophyto a marqué un échec politique. Le gouvernement a aussi autorisé en avril, une dérogation permettant aux producteurs de betteraves sucrières d'utiliser davantage le pesticide Movento, officiellement classé par l'Union européenne comme toxique pour la reproduction.

Changer de modèle

En décembre, j'avais interpellé en audition de la commission affaires économiques, Arnaud Rousseau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) sur un rapport de 2021 de l'Institut national de la santé et de la recherche (Inserm) sur les effets des pesticides. Ce rapport démontre le lien entre l'exposition aux pesticides des agriculteurs et la survenue notamment de trois cancers - le lymphome non hodgkinien, le myélome multiple et le cancer de la prostate. Pas de réponse de sa part à ma demande de changer de modèle plutôt que de continuer d'agir de manière irresponsable pour la santé des agriculteurs et de nos concitoyens?

En effet, il est inacceptable de continuer d'octroyer autant de dérogations à une agriculture qui abîme nos terres, notre santé et notre fertilité. Ces décisions montrent un manque flagrant de volonté politique pour soutenir l'agriculture biologique, essentielle pour une transition écologique réussie. Notre modèle agricole doit être repensé. C'est vital!

^{*} Source *Que Choisir*, publié le 22 août 2019

Faire primer les droits humains sur les intérêts économiques



Les 6 et 7 mai 2024, le président Emmanuel Macron a accueilli le président chinois Xi Jinping en visite officielle. Cet acte diplomatique a soulevé de nombreuses questions sur la relation que la France entretient avec la Chine, un pays actuellement responsable de génocide.

De gauche à droite : Antoinette Guhl, Zumretay Arkin, Geneviève Garrigos, à la 20° édition du Congrès Mondial des Ouïghours à Munich.

Le 30 avril, lors des questions d'actualité au gouvernement (QAG), j'ai alerté le ministre des Affaires étrangères sur la complaisance dont notre gouvernement fait preuve. Au-delà des enjeux économiques, c'est la défense des droits humains qui est en jeu. C'est un échec que de troquer les droits humains pour quelques accords économiques. Notre pays est de plus en plus dépendant économiquement de la Chine, contraint d'importer des produits issus du travail forcé des Ouïghours. En agissant ainsi, la France se rend complice de ce crime contre l'humanité.

La complicité silencieuse face au génocide ouïghours

Lors de la 20° édition du Congrès Mondial des Ouïghours à Munich, les 5 et 6 mai, j'ai souligné le lien entre la lutte contre le génocide ouïghour et l'avenir économique de l'Europe. Retrouver notre indépendance économique, c'est aussi retrouver notre souveraineté nationale et nos valeurs humanistes. Cela nécessite un engagement fort pour développer une industrie souveraine et éthique.

À cela s'ajoutent les menaces croissantes de la Chine sur Taïwan. Pékin intensifie sa pression militaire et politique, mettant en danger la stabilité régionale et la paix mondiale. Il est impératif que la France et ses alliés adoptent une position ferme pour soutenir Taïwan et dissuader toute tentative de coercition ou d'agression de la part de la Chine. La défense de la démocratie et des droits humains ne peut être sacrifiée sur l'autel des intérêts économiques.

L'indépendance face à la Chine : un enjeu pour la souveraineté européenne

La Chine représente également une menace majeure en matière cybersécurité. Les cyberattaques en provenance de Chine se multiplient, visant les infrastructures critiques, les entreprises et les institutions nationales ou européennes. Ces attaques mettent en danger notre sécurité nationale, notre souveraineté et notre vie privée. La France doit renforcer ses capacités de cybersécurité et collaborer avec ses partenaires internationaux pour contrer cette menace et protéger ses citoyens. C'est un sujet sur lequel je vais travailler aux côtés de Thomas Dossus, qui siège avec moi au sein du groupe Numérique, ainsi qu'Akli Mellouli et Guillaume



En septembre 2023, 3 millions de ouïghours sont encore enfermés et torturés dans des camps de concentration en Chine.

Gontard sur le volet des affaires et des ingérences étrangères.

Nous sommes confrontés à un combat humanitaire et économique. La France doit agir pour une mondialisation plus juste : taxer les transactions financières, harmoniser les impôts sur les sociétés et créer une organisation mondiale de régulation. Un autre modèle économique est possible.

Protéger les consommateurs et la planète face aux intérêts privés

En 2024, l'inflation a encore frappé durement de nombreux Français. 10% déclarent être incapables de se chauffer, 25 % affirment ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances, et 50 % disent se priver occasionnellement ou régulièrement d'un repas. Les produits de grande consommation sont les premiers concernés. Les files d'attente devant Les Restos du Cœur en sont la preuve : 170 millions de repas ont été servis en 2023, soit 30 millions de plus que l'année précédente.

Inflation et précarité alimentaire, une urgence sociale

Je défends une société qui permet à tout le monde de consommer des produits sains et en quantité suffisante. J'ai aussi à cœur de protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales des industriels, qui privilégient le profit au détriment de la satisfaction et de la santé des françaises, des français et de la planète.

En février, le Sénat a examiné le projet de loi portant mesures d'urgence pour lutter contre l'inflation des produits de grande consommation. Mais ce texte s'est révélé vide, sans réponse concrète à la précarité alimentaire croissante que notre pays connaît. J'ai dénoncé le manque d'ambition de ce texte et présenté des mesures structurelles pour répondre à l'urgence sociale.

J'ai notamment proposé l'adoption d'une Sécurité sociale de l'alimentation, garantissant à tous un accès suffisant à une alimentation saine. Cette politique publique s'expérimente déjà dans de nombreuses villes en France, avec l'appui des élu·es locaux, des associations d'aide alimentaire et des structures d'utilité sociale autour de l'alimentation durable. Mais cette proposition a été rejetée, révélant le manque de volonté flagrant du gouvernement d'agir concrètement pour faire face à l'urgence sociale alors que l'accès à des produits sains et en quantité suffisante devrait être un droit.

J'ai également proposé la régulation des marges des grands distributeurs et la taxation des super-profits, notamment en période d'inflation.



Je défends
les consommateurs
contre les pratiques
commerciales
des industriels,
qui privilégient
le profit au
détriment de
la qualité et de la
santé des françaises
et des français.



La moitié des Français consomme de l'eau en bouteille ; il est donc indispensable d'en connaître le contenu.

Scandale Nestlé: ma lutte contre la tromperie des industriels sur les consommateurs

Permettre à tous de consommer des produits sains, c'est également veiller à ce que les industriels respectent les lois et les réglementations en vigueur sur leurs produits mais aussi défendre les consommateurs contre de potentielles fraudes. Or, cette année, le groupe Nestlé Waters a été fortement suspecté de tromper les Français.

Le 25 janvier 2024, Le Monde et Radio France ont révélé l'existence d'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), commandé par le gouvernement en 2020, confirmant l'utilisation de traitements interdits sur des eaux minérales naturelles par le groupe Nestlé Waters pour pallier une possible contamination généralisée.

Alertée par ces révélations, j'ai demandé l'ouverture d'une Mission d'information sur les politiques publiques en matière de contrôle du traitement des eaux minérales, afin de lever le voile sur ce scandale. Ce dernier pose un double problème : d'un côté l'information et de la protection du consommateur, qui pensent payer pour consommer une véritable eau minérale. D'un autre côté, la transparence et de la finalité de l'action publique, avec des pratiques cachées au grand public et un gouvernement minimisant les conséquences pour les industriels.

Nommée rapporteure de cette mission d'information, j'ai auditionné plusieurs acteurs clés : industriels des eaux minérales, agences régionales de santé (ARS), agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), des journalistes, des syndicats, ainsi que les préfectures concernées. En septembre, je poursuivrai avec des auditions incontournables, comme celles des ministres et cabinet en fonction à ce moment-là.

Cet été, de nouvelles révélations dans la presse et un audit de la direction de la santé de la Commission européenne confirment que de grandes marques utilisent des traitements interdits avant la mise en bouteille. Cette fraude dure depuis des décennies, sans que les consommateurs en soient informés. L'audit révèle aussi de graves lacunes dans le système de contrôle français, permettant à ces pratiques illégales de perdurer, et une gestion des autorités françaises opaque et insuffisante.

Pour ma part, je rendrai mon rapport avant l'automne et j'activerai tous les leviers possibles pour défendre les consommateurs et combattre les pratiques déloyales des industriels. La transparence, la protection des droits des consommateurs et l'accès à une alimentation de qualité ne sont pas négociables.



Colloque « Pour une fois, écoutez-nous! »

Lutter contre la précarité de la jeunesse

Mon premier acte en tant que sénatrice a été de poser une question orale au gouvernement sur la précarité des étudiants à la rentrée 2023, acte que je réitère en cette rentrée 2024. Lors de ma campagne des sénatoriales, je m'étais engagée à me consacrer à la lutte contre la précarité de la jeunesse, convaincue qu'une société qui ne prend pas soin de sa jeunesse n'a pas d'avenir.

Interpeller le gouvernement est indispensable, mais il l'est tout autant de donner la parole aux jeunes. J'ai rassemblé des jeunes de diverses organisations, syndicats et associations pour un événement qu'ils ont choisi d'intituler: « Pour une fois, écoutez-nous! ». Ces jeunes ont saisi cette occasion pour s'exprimer librement, débattre, partager leurs inquiétudes, leur quotidien ainsi que leurs espoirs et leur vision de l'avenir. Ce fut un moment particulièrement fort.

Avec mes collègues Monique de Marco, Mathilde Ollivier et Anne Souyris, sénatrices écologistes, nous avons poursuivi ce travail en défendant une proposition de loi visant à instaurer une allocation d'autonomie universelle d'études de 1 092 € par mois pour tous les jeunes en formation, de 18 à 25 ans.

Ce montant, équivalent à l'échelon maximal de rémunération d'un apprenti de moins de 25 ans, soit 78 % du SMIC, remplacerait le système actuel de bourses, inadapté et inéquitable. Cette allocation serait accordée sans condition.

Dans notre pays, 1,4 million de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté. Selon une étude de Linkee de 2023, 76 % des étudiants interrogés ont un reste à vivre de moins de 100 € par mois, soit l'équivalent de 3,33 € par jour, une fois leurs factures payées. Quel pays laisse sa jeunesse choisir entre se loger, se soigner ou se nourrir ? C'est inacceptable.

En mars, j'ai participé à une distribution alimentaire organisée par Linkee dans le XX^e arrondissement de Paris. Linkee récupère les denrées alimentaires invendues pour les proposer à des étudiants en situation de précarité. Ce soir-là, 500 paniers ont été donnés.

De la vie étudiante à la vie professionnelle, la paupérisation et la fragilisation croissante du bien-être chez les jeunes nous incitent à réinventer nos politiques d'accompagnement et d'autonomie. Je continue. Fidèle à mon engagement pour de véritables politiques publiques en faveur de la jeunesse!

Agir pour un modèle Agır pour un mode économique juste, éthique et durable

Mon engagement pour l'économie sociale et solidaire (ESS) est quotidien. C'est un pilier de ma vision politique.

L'économie sociale et solidaire représente 10 % du PIB, 14 % de l'emploi privé - soit 2 fois plus que dans le bâtiment, 2 fois plus que dans l'hôtellerie, 4 fois plus que l'agroalimentaire. Pourtant, cette économie ne compte que pour 0,01 % du budget de l'État.

Budget 2024: défendre l'ESS, pilier de notre transformation économique

En novembre, j'ai organisé un temps d'échange avec différents acteurs de l'économie sociale et solidaire, afin de préparer le budget de l'État 2024. J'ai par la suite déposé 18 amendements. De nombreuses dispositions légales du secteur demandent des ajustements. J'ai également déposé une question orale pour demander une évaluation de l'expérimentation de l'entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI). Depuis 2020, 25 millions d'euros ont été mis à disposition des EITI. Pourtant, ce modèle



crée des travailleurs précaires de plateforme sans faire ses preuves en matière d'insertion professionnelle durable. Je m'y oppose fermement, il est indispensable de garantir le bien-fondé d'un tel investissement.



Visites de terrain : des exemples inspirants d'économie circulaire et solidaire

Sur le terrain, j'ai visité des structures exemplaires, dont Envie Autonomie, un réseau spécialisé dans le reconditionnement de matériel médical garanti deux ans et certifié conforme, qui a intégré de nouveaux locaux dans le XXe arrondissement de Paris. J'ai aussi découvert l'association Jean-Luc François à Pantin, qui intègre des personnes défavorisées dans la mode durable, et la Textilerie du XIXe, consacrée à l'économie circulaire et à la mode locale. J'ai fait ma rentrée aux

côtés de la toute nouvelle coopérative Duralex Scop SA à la Chapelle-Saint-Mesmin.

Ces visites ont renforcé ma conviction : soutenir ces initiatives est vital pour construire une société plus juste et durable. Dans un monde en crise, l'ESS offre une voie prometteuse vers un avenir équitable et résilient. Elle est un moteur concret de transformation, réunissant citoyens, associations, coopératives et entreprises autour d'une économie au service de l'homme, respectueuse de l'environnement.



À gauche : visite du Fashion Green Hub avec Thomas Ebele. Au milieu: soutien aux salariés/repreneurs de Duralex Scop SA, lundi 2 septembre 2024. Ci-dessus : visite de l'entreprise Envie autonomie.



Nous sommes 16. Ce n'est pas beaucoup, mais ce groupe accomplit un travail incroyable. L'ambiance est excellente, la cohésion solide. Pas de 49.3 au Sénat, donc nous avons été de tous les combats dans l'hémicycle. Je remercie les équipes du GEST, comme les collaboratrices et les collaborateurs qui nous entourent sans qui rien de tout ça ne pourrait se faire. La détermination de notre groupe à défendre des politiques publiques plus justes pour répondre à l'urgence sociale et climatique reste intacte. Les défis à venir ne nous effraient pas, ils nous motivent.

En haut, de gauche à droite : Ronan Dantec, Thomas Dossus, Akli Mellouli, Jacques Fernique, Grégory Blanc, Mathilde Ollivier, Yannick Jadot, Chislaine Senée.

En bas, de gauche à droite : Monique de Marco, Raymonde Poncet Monge, Anne Souyris, Guy Benarroche, Guillaume Gontard, Président, Mélanie Vogel, co-présidente, Daniel Salmon et moi-même.





Me contacter

Antoinette Guhl - Sénatrice de Paris 15 rue de Vaugirard 75006 Paris a.guhl@senat.fr

Me suivre

linktr.ee/antoinetteguhl antoinetteguhl.fr













Recevoir la newsletter « La mensuelle d'Antoinette »

Tous les mois, pour suivre l'avancée de mes travaux au Sénat, mes prises de position, mes actions et pour redonner la parole à des personnalités inspirantes. Scannez le QRcode pour vous inscrire.

Je tiens à remercier toute mon équipe, Joséphine Bonnard, Mathieu Kerbouche et Sophie Pascal-Lericq, qui ont grandement contribué à toutes les actions menées durant cette première année de mandat, Toufik Zarrougui, ainsi que Sarah Bonvallet-Younes, Quentin Daures et Tristan Lefevre-Roussel qui ont également apporté leur précieux soutien.

Direction de la publication : Antoinette Guhl

Les photographies dans l'hémicycle sont de Jean Nicholas Guillo. Photo pages 1 et 5 : yanik88 et page 11 : Edwin Tan. Les autres ont été prises par mon équipe.

Conception graphique sur logiciels libres : Figures Libres

Relecture aiguisée : Michel Nicolas

Impression par la coopérative SCOP locale : Presse-Pluriel Imprimé sur papier PEFC issu de la gestion durable des forêts